

Administration et Rédaction :
SION, Avenue de la Gare
Téléphone: No 83, Sion

Pour les annonces urgentes
s'adr. au bureau de l'imprimerie à Martigny, Avenue
de la Gare - Tél.: 61.052

Tarif des annonces :

	le Mardi	le Vendredi
Le mm. Valais	8 ct.	15 ct.
Suisse	10 ct.	18 ct.
Etranger	14 ct.	20 ct.
Réclames	20 ct.	40 ct.
Mortuaires	16 ct.	20 ct.

Chèques postaux N° II c 52

Le Rhône

Journal d'informations

ORGANE COMMERCIAL, ARTISANAL ET AGRICOLE
PARAISANT A MARTIGNY LE MARDI ET LE VENDREDI

LE VENDREDI: **Le plus fort tirage des journaux valaisans**

Les abonnés au bénéfice de l'assurance sont assurés contre les accidents auprès de La Baloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour Fr. 1000.- en cas de décès, Fr. 1000.- en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. 1000.- en cas d'invalidité partielle et permanente.

Abonnements :

- 2 fois par semaine
Mardi et Vendredi fr. 5.-
- 1 fois par semaine
Mardi ou Vendredi „ 2.60
- 2 fois avec „Bulletin
Officiel“ „ 9.-
- 1 fois avec „Bulletin
Officiel“ „ 6.60
- 2 fois avec assurance
accidents „ 7.80
- 1 fois avec assurance
accidents „ 5.40

Chèques postaux N° II c 52



„LUY“
le meilleur
apéritif

Distillerie Valaisanne S. A.
Sion

Le 18^{me} Comptoir Suisse

(Du 11 au 26 septembre 1937)

Cette belle exposition, qui a ouvert ses portes samedi dernier, a su acquiescer, au cours d'une activité de 18 ans déjà, une place en vue dans les milieux économiques du pays.

Au début de l'automne, le Comptoir de Lausanne permet au producteur de faire valoir ses produits, au détaillant de s'approvisionner à des conditions intéressantes et au simple visiteur de se rendre compte des nouveautés présentées sur le marché. Par le mouvement d'affaires qu'il provoque, le Comptoir ranime et donne une nouvelle impulsion à toute notre économie et met en valeur l'excellence et la variété de notre production nationale.

Un économiste averti disait qu'au succès du Comptoir il pouvait établir un diagnostic de notre vie économique suisse. Qui ne se rappelle le succès du Comptoir de 1936 qui marqua par son énorme retentissement la reprise des affaires? Le Comptoir de cette année s'annonce sous les plus heureux auspices. Puisse-t-il nous démontrer que le temps de la crise est définitivement révolu et que nous nous trouvons à l'aube de temps meilleurs. Des exposants plus nombreux que jamais, de nouvelles sections d'expositions concourent à nous donner confiance en l'avenir.

Il n'en faudrait toutefois pas conclure que le travail énorme des organisateurs et la collaboration des participants pourraient seuls être à l'origine du succès de cette manifestation et de lui donner l'éclat nécessaire: le concours de tous est indispensable. Aussi, à la veille du XVIII^{me} Comptoir Suisse, est-ce avec conviction et chaleureusement que l'Association de propagande «Semaine Suisse» en appelle à l'entraide économique de tous pour faire en sorte que les Halles de Beaulieu soient durant la prochaine quinzaine le centre de ralliement, le lieu de rencontre entre producteurs et commerçants, industriels, artisans, paysans et consommateurs. Qu'une fois de plus, le Comptoir Suisse permette de faire le point, et de telle sorte que ce soit pour tous un motif d'encouragement et d'espoir!

«Semaine Suisse»

GYMNASTIQUE

Après les concours, les réunions (Retardé)

Les autorités centrales ont réuni les présidents des associations affiliées à la Société fédérale de gymnastique, le dernier dimanche du mois d'août, à Olten. Le but de cette réunion était la mise au point des statuts, rendue nécessaire, d'une part, par les révisions partielles intervenues au cours de ces dernières années, et, d'autre part, par l'admission successive des diverses organisations fédérales de gymnastes individuels. On y a également traité l'important problème de l'enseignement obligatoire de la gymnastique préparatoire pour la jeunesse post-scolaire. L'Association cantonale valaisanne de gymnastique y était représentée par son président, M. Sidler, de Martigny.

Dimanche dernier à eu lieu, à Châtel St-Denis, l'assemblée annuelle des délégués de l'Union romande de gymnastique qui groupe les cinq associations cantonales romandes. L'assemblée était présidée par M. Emile Bays, de Fribourg, qui était assisté de son secrétaire, M. Raymond Morand. Le Valais y avait délégué, à part son président, M. Reichmuth, de Viège, président du Comité technique, M. Aug. Schmid, de Sion, membre du dit comité, et M. Brunner, membre du comité cantonal, à Monthey. Le Comité central de la S. F. G. était représenté par son secrétaire français, M. P. Morand.

On y a mis sur pied un règlement pour l'organisation des manifestations de l'Union. Ce règlement sera appliqué pour la première fois l'année prochaine, lors de la 4^e fête romande de gymnastique, à Bulle. En outre, on y a discuté, et cela longuement, la question de l'organe officiel des gymnastes romands. La dernière partie de la séance a été consacrée à l'étude du projet de M. Hartmann, de Lausanne, président d'honneur, qui a pris l'initiative de doter la fédération d'une bannière. Le résultat de la collecte faite dans le but de recueillir les fonds nécessaires a dépassé toutes les prévisions. Notons ici que les gymnastes valaisans y ont pris une large part, ce qui est tout à leur honneur. Ce nouvel emblème sera inauguré l'an prochain, à l'occasion de la grande revue des gymnastes romands, à Bulle.

L'assemblée des délégués de la Société fédérale de gymnastique est fixée aux 16-17 octobre, à Bienne. Quant aux assises de l'Association cantonale valaisanne de gymnastique, elles se tiendront au début du

CAUSERIE MÉDICALE

La paralysie infantile

On sait que des cas isolés de cette triste maladie ont été constatés un peu partout à l'étranger, comme en Suisse également. Bien des parents aimeraient savoir par quels symptômes débute cette affection qui frappe particulièrement les enfants en bas âge.

Or, la revue «La Semaine de la Femme» du 11 septembre publie à ce sujet un article du plus haut intérêt dû à la plume du Dr Dan. Nous nous permettons de le reproduire :

La paralysie infantile n'est pas très connue du public. D'abord parce que son apparition est assez rare, puis parce que les cas sont rapidement évacués à l'hôpital. Ce n'est guère que les séquelles, ou suites définitives, que le public est à même de voir, sans savoir à ce moment les causes des diverses paralysies ou des déformations paralytiques des membres.

La paralysie infantile ou poliomyélite antérieure aiguë est une maladie infectieuse, épidémique et par conséquent contagieuse. Elle se range donc dans la catégorie des maladies telles que la rougeole, la diphtérie, la scarlatine, la coqueluche ou la méningite cérébro-spinale. Mais il est juste de reconnaître que la contagion est beaucoup moins forte que dans les maladies citées. Cela tient-il à la nature de la maladie, c'est-à-dire aux lésions qu'elle provoque, ou au peu de résistance du microbe vis-à-vis des moyens de désinfection? On ne saurait affirmer l'un ou l'autre, puisque l'agent pathogène, le microbe lui-même, n'est pas encore connu. Comme la maladie est contagieuse, épidémique, un microbe doit exister. Les recherches ont permis de constater sa présence, mais non encore de nous fournir sa photographie. Il s'agit d'un virus filtrant ou ultra-microbe. Une courte explication à ce sujet me semble indispensable. On a reconnu qu'à côté des microbes visibles avec nos microscopes à fort grossissement et à l'aide de colorations, il y en a d'autres, plus petits encore, invisibles avec les moyens pourtant perfectionnés que nous possédons. Ces microbes peuvent même passer à travers la porcelaine ou le collodion. C'est la raison qui leur a procuré le nom de virus filtrants. Ces microbes ne peuvent pas être cultivés dans les bouillons de culture ordinaires, mais se développent sur l'animal ou encore dans l'étauve, avec des cellules vivantes. De nos jours, nous connaissons une quarantaine de virus filtrants, parmi lesquels se trouve aussi celui de la paralysie infantile.

Le singe est particulièrement sensible au virus qui nous occupe; nos connaissances scientifiques sur la poliomyélite se sont enrichies à la suite d'expériences faites sur cet animal.

Notre maladie se montre surtout en été ou au début de l'automne. Fait à noter, ces épidémies sont assez fréquemment précédées d'une certaine épidémie des basses-cours, à symptômes paralytiques. Les recherches pour élucider ces faits continuent toujours. La maladie frappe surtout les petits enfants de 3 à 5 ans; mais ni l'enfant plus grand, ni l'adulte ne sont à l'abri d'une atteinte. La porte d'entrée de l'infection semble être le nez et le pharynx. L'incu-

bation, c'est-à-dire la durée du temps entre l'infection et l'éclatement des premiers symptômes, est très courte, variant de un à dix jours.

Les lésions inflammatoires et dégénératives prédominent aux cornes antérieures de la moelle, relais principaux des mouvements divers de nos membres.

La maladie débute comme toutes les maladies infectieuses, par de la courbature, de la lassitude, des maux de tête, de l'abattement, des vomissements, de la diarrhée, des douleurs articulaires ou le long de la colonne vertébrale, des convulsions ou une certaine raideur de la nuque. Selon l'âge ou la gravité du cas, certains symptômes prédominent. La fièvre est toujours présente et ordinairement très forte. Brusquement apparaît alors une paralysie, frappant d'emblée les muscles d'un ou de plusieurs membres, qui deviennent flasques et ballants comme des membres de polichinelle. A cette époque, les symptômes ne sont pas encore définitifs, de sorte qu'il n'est pas possible de dire quels seront les muscles définitivement destinés à rester paralysés. Ce n'est qu'au bout d'un ou deux mois, pendant la période de régression où certains muscles, atteints de paralysie, retrouvent leur fonction plus ou moins complète, que les dégâts définitifs pourront être constatés. La paralysie définitive frappe de préférence certains groupes musculaires déterminés. Une atrophie progressive, une espèce de fonte musculaire, s'installe dans les régions frappées. L'atrophie peut même se communiquer au système osseux ou se traduire par un arrêt de la croissance normale; les articulations restent lâches et la peau des régions paralysées devient violacée.

On comprend que tous ces phénomènes laissent un patient infirme. Le pied bot est excessivement fréquent. La paralysie des deux extrémités, réduit le malade à l'état de cul-de-jatte.

Les cas graves avec paralysie des muscles du thorax aboutissent rapidement à la mort. Du reste, la mortalité est assez élevée, puisqu'elle atteint le 10 % de tous les cas. On a noté quelques rechutes à échéance lointaine, mais il s'agit d'exceptions rares.

La paralysie infantile tombe sous la loi des déclarations obligatoires et des mesures de prévention imposées. Dans les cas épidémiques, le séquestre des basses-cours est ordonné. Tout le traitement est du domaine strictement médical, de sorte qu'une longue étude nous paraît superflue. A la période de régression, des bains chauds, des massages très prudents, l'air chaud et une gymnastique appropriée devront compléter le traitement médical. Plus tard, l'orthopédie pourra corriger un pied bot et la chirurgie trouvera à faire des transplantations tendineuses, etc.

Le tableau clinique si sombre de cette affection ne doit pourtant pas trop nous inquiéter, puisque nous savons heureusement que la contagion est bien moindre que pour d'autres maladies. Mais si le malheur nous atteint, nous devons d'emblée ne pas nous faire trop d'espérances et nous attendre à une épreuve d'autant plus dure, qu'elle débute déjà dans la jeunesse.

Docteur Dan.

Les C. F. F. en août

Il ne sera guère possible d'avoir des chiffres précis sur les résultats d'exploitation des C. F. F. en août avant le milieu de ce mois. Néanmoins, les premières constatations permettent d'ores et déjà de se faire une idée de l'évolution du trafic pendant cette période. Les résultats d'exploitation ont continué à être favorables, tant en ce qui concerne le trafic des voyageurs que le trafic-marchandises. Selon toutes probabilités, les recettes dépasseront de plusieurs millions celles de la période correspondante de l'année dernière. A fin juillet, on le sait, l'excédent des recettes d'exploitation dépassait de 31 millions de francs celui de l'année précédente. La situation continue à s'améliorer, et les perspectives sont bonnes pour les mois d'automne. Il est donc possible que les C. F. F. arrivent à couvrir, au moyen des excédents d'exploitation, les quatre cinquièmes au moins des sommes nécessaires pour faire face aux charges du compte de profits et pertes, alors que le budget ne prévoyait guère plus que la moitié.

Le coût de la vie reste stationnaire

L'indice suisse du coût de la vie s'établissait à 137 à fin août 1937, contre 137,1 à la fin du mois précédent (-0,1 %) et 130,2 à fin août 1936 (+5,2 %). L'indice spécial à l'alimentation s'établissait à 130,3, contre 130,5 à la fin du mois précédent (-0,2 %) et 120,2 à fin août 1936 (+8,4 %). Les variations de prix qui se sont produites dans le groupe des denrées alimentaires sont en majeure partie d'ordre saisonnier (hausse sur les œufs et la viande de veau, baisse sur les pommes de terre). L'indice relatif au chauffage et à l'éclairage est resté à 116. Les indices relatifs à l'habillement et au logement sont repris à leurs chiffres du mois précédent, soit à 120 et à 175.

mois de décembre, à Vouvry. Au cours de cette réunion, nos gymnastes auront à faire le choix définitif du lieu de la prochaine fête cantonale de gymnastique qui, selon le cycle établi, doit être célébré en 1939, l'année précédant celle de la fête fédérale à Berne.

M.

SUISSE

Une session d'automne de 3 semaines

Le Conseil fédéral a approuvé la liste des objets qui seront soumis aux délibérations de l'Assemblée fédérale au cours de la session d'automne qui débutera le 20 septembre. On avait prévu primitivement que la session pourrait être interrompue après la première semaine, afin de permettre à la commission du Conseil des Etats d'examiner entre temps les propositions du Conseil fédéral relatives à la prorogation du régime fiscal extraordinaire. Mais la commission du Conseil national qui vient de siéger à Vevey estime qu'il ne sera pas possible de discuter ces propositions au Conseil national pendant la première semaine. Il n'est donc plus question d'interrompre la session qui fort probablement durera 3 semaines.

Un nouveau crédit en faveur de la création d'occasions de travail

Le Département fédéral de l'économie publique a déposé sur le bureau du Conseil fédéral un projet concernant l'octroi d'un nouveau crédit en faveur de la création d'occasions de travail. Il s'agit de l'octroi d'un nouveau crédit de 30 à 40 millions de francs qui sera utilisé de la même manière que le crédit de 30 millions de francs accordé en décembre de l'année dernière.

Loi fédérale sur les élections et les votations

Le Conseil des Etats a, il y a quelque temps déjà, approuvé un postulat réclamant la révision totale de la loi fédérale de 1872 sur les élections et les votations. Le Conseil fédéral fait savoir aux Chambres qu'il soumet à un examen toutes les dispositions relatives à l'exercice des droits civiques, y compris l'initiative et le referendum. Il recommande en conséquence aux Chambres fédérales de rayer cet objet de l'ordre du jour.

VALAIS

Dans le vignoble

Nous avons constaté, lors de nos dernières visites du vignoble, que beaucoup de plantations de vignes américaines de l'année n'étaient pas encore débutées. Les propriétaires qui n'auraient pas encore procédé à cette opération, doivent l'exécuter sans plus de retard, s'ils veulent empêcher l'affranchissement du pied, soit la formation de racines sur le greffon, toujours préjudiciable à la jeune vigne. La même remarque s'applique aux plantations des années antérieures. Il va de soi, que le rebutage de celles-ci, avant l'hiver, est indiqué.

D'autre part, nous avons pu nous rendre compte que le sulfatage, en bien des endroits, laisse à désirer. Certaines plantations sont même compromises, pour avoir négligé ce travail, la maturation des bois ne pouvant, de ce fait, s'effectuer normalement. Le manque d'aération du sol par reterçage constitue en outre une entrave au développement de la jeune vigne qui, il ne faut pas l'oublier, réclame des soins assidus et suivis, si l'on veut obtenir une complète réussite de l'œuvre entreprise.

Le Service cantonal de la Viticulture.

Agriculteurs, laissez bien mûrir vos fruits!

On se plaint à nouveau de ce qu'il soit amené des fruits mal mûrs aux marchés. L'écoulement des fruits ne peut être favorisé que s'il est livré des produits à l'état de parfaite maturation. Les pommes mal mûres ne sauraient être des fruits de qualité; le consommateur auquel on livre de la marchandise de ce genre est déçu et se tourne vers des fruits d'autre provenance. Aucun fruit ne doit être récolté avant d'avoir atteint son plein développement sur l'arbre!

Un emprunt valaisan

Le Grand Conseil du canton du Valais a décidé, dans sa dernière session de juillet, d'émettre un emprunt de 7,500,000 fr., dont 2 1/2 millions pour convertir deux anciens emprunts, 4 1/2 % de 1913 et 4 1/2 % de 1922 et le surplus pour consolider les dettes flottantes à taux plus élevé.

En exécution de cette décision, le Conseil d'Etat vient de passer, avec la Banque cantonale, une convention aux termes de laquelle l'emprunt, dans son entier, est pris ferme par elle, avec effet au 30 septembre.

Le taux d'intérêt a été fixé à 3 1/2 % et la tranche de 2 1/2 millions, réservée aux emprunts à convertir, sera offerte au cours de 99,40 % plus le droit de timbre de 0,60 %. La durée est de 20 ans, sauf amortissements annuels de 200,000 fr. après la 5^{me} année.

Accident mortel à Chippis

Jeudi, au début de l'après-midi, à la fabrique d'aluminium de Chippis, M. Ch. Craviolini était occupé à accoupler des wagons lorsqu'il dut glisser sur une aiguille; il fut renversé et tué par un wagon qui lui fit des lésions au bas de la colonne vertébrale et à la tête. Le défunt avait 50 ans; il était marié et père de 6 enfants. Il comptait plus de 20 ans comme ouvrier à l'usine.

Que la famille éprouvée par ce tragique accident agrée toute notre vive sympathie.

Appel aux motocyclistes valaisans

On nous prie d'insérer l'appel suivant :

Cher motocycliste valaisan,

En Suisse, le nombre des motocyclistes diminue dans des proportions effrayantes, tandis que dans les autres pays, il augmente considérablement.

En Valais, sur les 1300 plaques de contrôle pour motos, il n'y a que 379 permis renouvelés en 1937.

Le sport motocycliste agonise, anéanti par un excès de charges de toutes sortes.

Devant cette situation, cher collègue motocycliste, tu ne peux rester indifférent, ton devoir est de te joindre à tes amis pour défendre tes droits sous le drapeau du Moto-Club valaisan, qui, dans le cadre de l'U. M. S. et avec la collaboration des associations touristiques, t'offre des avantages intéressants :

- documents douaniers (triptyques, etc.) obtenus immédiatement et à peu de frais.
- primes d'assurances réduites avec un système de ristournes annuelles.
- réduction de tarifs dans les hôtels et les garages, etc., etc.

Depuis longtemps, le Moto-Club valaisan lutte pour toi, travaille pour toi, cherche constamment à te défendre.

Tes collègues du Moto-Club valaisan comptent sur ta prochaine affiliation. Le Moto-club valaisan a été créé pour toi. Tu peux lui demander n'importe quel renseignement, il t'achèra toujours de te donner satisfaction.

Le Comité directeur du Moto-Club valaisan.

(La circulaire contenait une invitation à une journée de protestation contre l'augmentation des droits sur la benzine qui a eu lieu dimanche à Monthey et au Bouveret. Le manque de place nous a empêché de faire paraître cette circulaire dans notre numéro de vendredi. — Réd.)

Les pommes

L'année 1937 est considérée comme une année record pour la production des pommes en Suisse. On évalue en effet à 9500 wagons de 10,000 kg., dont 7200 wagons de pommes tardives, les fruits disponibles pour la vente, cet automne.

Les Gravenstein, dont la récolte est terminée, se sont bien vendues, soit de 20 à 30 fr. les 100 kg.

VALAIS

† M. Joseph de Chastonay
ancien conseiller d'Etat

A Berne, où il se trouvait en traitement dans une clinique, vient de mourir à l'âge de 57 ans, M. Joseph de Chastonay, de Sierre, avocat et ancien conseiller d'Etat valaisan.

M. de Chastonay avait dirigé le Département des Finances de 1920 à 1925, date où sa candidature avait échoué devant celle de feu M. Walpen.

Au cours de sa carrière au Conseil d'Etat, M. de Chastonay avait élaboré un projet de loi sur les finances, projet qui est resté dans les cartons.

M. de Chastonay avait été conseiller communal de Sierre de 1912 à 1920.

Son ensevelissement aura lieu à Sierre demain mercredi.

A sa veuve et à sa famille, notre sincère sympathie.

Un contrebandier meurt de froid au Grand St-Bernard

Dimanche matin, un car de Martigny arrivait à la cantine de Proz pour déjeuner. La tenancière de l'établissement leur raconta que peu de temps auparavant le téléphone avait joué et qu'un inconnu avait réclamé du secours pour son frère. Comme Mme Fleutry, la tenancière de la cantine, lui demandait des renseignements plus précis, son interlocuteur se borna à lui répéter la même chose.

M. Fleutry demanda alors aux occupants du car de faire des recherches en montant, ce qu'ils firent ; à plusieurs reprises, ils appelèrent et obtinrent une réponse dans la Combe des Morts, mais par suite du vent et de l'écho, ils ne purent déterminer d'où elle venait. Un groupe d'entre eux fit même à pied le parcours, visita les refuges de la Combe sans trouver autre chose que des traces de pas bientôt interrompues par la neige qui tombait sans arrêt.

Lorsque les excursionnistes arrivèrent à l'hospice, ils firent part de la chose à M. le prieur Besson qui, averti lui-même par un téléphone de la cantine de Proz, était en train d'organiser une caravane de secours. Cette dernière partit vers 9 heures du matin avec des chiens. Après quelques heures de marche elle rencontra un jeune homme qui raconta que son frère, complètement épuisé, était resté en route. Malheureusement, le brouillard était si épais qu'il ne put leur indiquer l'endroit. Ce n'est que vers le soir que les moines trouvèrent enfin, étendu sur le sol, un homme paraissant âgé d'une trentaine d'années, un Italien, qui ne donnait plus aucun signe de vie. C'était dans la combe de Barasson.

Le cadavre du malheureux fut ramené à l'hospice. Son frère a une main et les deux pieds gelés, mais ses jours ne paraissent pas en danger. Les deux individus appartenaient à une bande de contrebandiers et avaient passé la nuit dehors.

Les premiers moûts du Valais

On vendange aujourd'hui dans diverses communes de la rive droite (Chamoson, Leytron, Fully, etc.) les premiers moûts primeurs destinés comme d'habitude pour la Suisse allemande à l'occasion du Jeune fédéral. Les premières expéditions sont parties aujourd'hui.

L'Hôtel des Palmiers

Qui ne connaît aussi cet excellent établissement lausannois, réputé pour sa cuisine soignée et ses spécialités ? Ses prix abordables à toutes les bourses inciteront certainement chaque Valaisan montant ou descendant le Petit-Chêne de faire sa petite halte Aux Palmiers, où il trouvera restauration et logement aux meilleures conditions.

C'est évident

Quand pendant 60 ans un pharmacien spécialiste réateur d'une formule tonique et reconstituante. Quina (stimulant), Substances extractives de la viande (reconstituant), Lacto phosphate de chaux (fortifiant) reconnue par le public comme excellente, a mis tous ses soins à sa préparation en améliorant chaque jour les produits qui la composent grâce à son expérience et à son matériel toujours plus perfectionné, on peut dire que le médicament obtenu est parfait. C'est le cas du VIN DE VIAL qui réunit tous ces avantages, ce qui fait qu'on peut en toute sincérité le recommander aux nombreux malades qui ont besoin de lui. Anémisés, convalescents, affaiblis, épuisés et toutes personnes débiles, essayez-le. Ce sera facile et agréable, car il est délicieux.

VIN de VIAL

Feuilleton du journal « Le Rhône » 26

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec M.M. Calmann-Lévy, éditeurs, à Paris.

MARY FLORAN

S'il avait su

Roman

— Vous croyez donc, répondit-elle, que nous n'apprenions rien chez les bonnes sœurs ?...

— Je m'aperçois du contraire. Pourtant, en général, les langues étrangères...

— Ne sont pas dans leur programme ? Détrompez-vous. J'ai appris l'anglais d'une jeune religieuse irlandaise, que j'aimais beaucoup. C'est même par elle que j'ai connu miss Strong.

Etienne laissa tomber ce sujet. Maintenant que l'Anglaise échouée sur un banc, en plein soleil pour ne pas prendre froid, les lâchait de quelques semelles, il avait d'autres choses plus intimes et plus tendres à dire. Même il profita du détour et de la solitude d'une allée, contournant un bosquet, pour obtenir de sa fiancée le chaste baiser tant convoité !... Il observa, et pour s'en réjouir, qu'elle-même prenait les allées les plus désertes, heureuse, sans le dire, de leur tête-à-tête. Mais, bientôt, elle témoigna de l'intention de revenir vers miss Dorothy. Il essaya de l'y faire renoncer ; ils avaient été si peu de temps « à deux » ! Mais, inexorable, Marie-Rose le ramena vers le banc devant lequel l'Anglaise, trouvant sans

La démobilisation du Régiment 6

La reddition des drapeaux

Belles allocutions du Colonel Brigadier Morand et du Commandant du Régiment Giroud

Après avoir participé avec succès et honneur aux manœuvres de la Ire Division, les troupes valaisannes sont rentrées à Sion vendredi, où leur démobilisation s'est effectuée dans l'ordre habituel, soit par la reddition du matériel et la remise des drapeaux.

Cette dernière cérémonie eut lieu vendredi vers 18 h. 30 sur la Place de la Planta et a revêtu cette fois-ci un caractère particulièrement impressionnant du fait que les bataillons, au lieu d'être tournés du côté du Palais du Gouvernement comme cela se pratiquait jusqu'à ce jour, faisaient face au Monument du Centenaire.

Auparavant, la troupe avait défilé en ville de Sion devant le colonel brigadier Morand, lequel avait pris place devant l'Hôtel de Ville, entouré du conseiller d'Etat Fama, chef du Département militaire du canton du Valais, du colonel de Kalbermatten, commandant de la Place militaire de Sion, et de nombreuses autres personnalités, parmi lesquelles nous avons noté la présence de trois conseillers d'Etat genevois, MM. Casati, Perréard et Pugin. Ces magistrats ont tenu à honorer de leur présence cette belle manifestation patriotique valaisanne, ceci à titre de gracieux témoignage de souvenir reconnaissant du canton de Genève à l'égard des troupes valaisannes qui furent appelées dans cette ville en novembre 1932 au sujet des événements que l'on connaît.

Disons que le défilé du régiment valaisan en ville de Sion, vendredi soir, fut marqué du plus grand succès. Malgré la température qui s'était subitement rafraîchie, une foule énorme avait tenu à y assister.

Sur la Planta, où la troupe était venue se masser ensuite, la musique du régiment joua tout d'abord un hymne patriotique, puis le lieutenant-col. Giroud, commandant du régiment, exprima aux officiers et soldats du Rgt. 6 ses félicitations pour leur bon travail et leur bonne tenue lors des dernières manœuvres.

M. Giroud annonça également le major Coquoz, commandant du bataillon 11, prend congé de sa troupe à partir du 31 décembre prochain. Le commandant du régiment ne voulut point laisser partir cet officier supérieur sans lui dire la reconnaissance de sa troupe et de son pays.

« — Le major Coquoz, déclara M. Giroud, laisse au bataillon 11 le souvenir d'un chef exemplaire aimé et respecté. Il a bien mérité de son Pays. »

Après son allocution, M. Giroud vint annoncer son régiment au colonel Morand, commandant de la Brigade, lequel, à son tour, adressa à la troupe une allocution qui produisit la plus édifiante impression.

Le colonel Morand annonça qu'il était chargé de la part du commandant de la Ire Division de présenter les adieux de ce chef au régiment 6, qui, on le sait, à la suite de la nouvelle organisation militaire, quitte la Division à partir du 1er janvier 1938 pour faire partie de la nouvelle Brigade de montagne 10.

Après le défilé de la Ire Division

N'ayant pu assister à cette mémorable manifestation patriotique, nous avons emprunté à un confrère vaudois l'information parue dans notre dernier numéro. Or, certainement par omission involontaire, le journal en question avait omis de citer le nom de M. le conseiller d'Etat valaisan Oscar de Chastonay, lequel a également assisté à la cérémonie accompagnant MM. Fama et Pitteloud.

Nous avons donc tenu à compléter ici cette information par souci de probité professionnelle.

Un gardien-guide disparu

Mardi dernier, le guide Pierre Georges, d'Evolène, gardien de la cabane Bertol, qui avait quitté seul la cabane pour se rendre au ravitaillement à Arolla, a disparu sur le glacier de Bertol. Sa disparition n'a été constatée que jeudi. Ce jour-là, une caravane d'Hérens s'en revenait de Zermatt par le col d'Hérens et la Tête-Blanche. Elle fut surprise de trouver la cabane sans gardien, ce qu'elle signala le lendemain en arrivant à Arolla.

Une colonne de secours composée de 10 guides de la vallée inspecta dans la journée de samedi la plupart des crevasses du glacier sans découvrir trace du disparu.

Les recherches furent reprises dimanche mais durent être abandonnées à cause du mauvais temps.

Pierre Georges était gardien de la cabane depuis sept ans. Il était marié et père de trois enfants.

doute le temps long, marchait d'un air peu satisfait. A leur approche, elle adressa quelques paroles brèves à Marie-Rose, sans qu'un sourire, ou même une expression de sympathie attendrie ou égayée, vint détendre son visage. A ses propos, celui de Marie-Rose s'assombrit un peu aussi.

Elle se tourna vers Etienne.

— Il est temps que nous pensions au retour, dit-elle.

Il se récria très fort.

— Si, dit-elle, voyez, le jour baisse déjà, il faut que nous rentrions avant le soir.

Pourquoi ? N'était-elle pas accompagnée ?... puis il la remettait chez elle !

Tout ce qu'il put obtenir, c'est qu'on redescendrait à pied vers Paris afin d'être plus longtemps ensemble. Mais Marie-Rose dégagea son bras pour marcher près de lui.

Tout à coup, au détour d'une rue, deux hommes, descendant d'une superbe limousine, surgirent devant eux, et les croisèrent.

A leur hauteur, ils se découvrirent et saluèrent Marie-Rose avec un empressement respectueux. Elle devint fort rouge, mais rendit le salut avec calme. Dès qu'ils l'eurent dépassée, elle se mit à parler à miss Dorothy avec une grande volubilité, l'Anglaise lui répondit de même et elles témoignaient d'un vif émoi, comme d'une contrariété aiguë.

Ces deux hommes très élégants, très distingués et l'un et l'autre âgés, appartenaient évidemment au meilleur monde.

— Vous connaissez ces messieurs ? questionna Etienne.

— Oui, fit-elle, hélas ! Je suis bien ennuyée qu'ils m'aient rencontrée avec vous.

Le colonel Morand rappela que le régiment 6 a été constitué en 1912 et que pendant ce quart de siècle de son activité militaire il a toujours fait honneur au canton du Valais tant par sa bonne tenue que par son patriotisme ardent et sa fidélité au devoir.

Aujourd'hui, cette date qui marque pour cette troupe un jubilé, constituée aussi un émouvant adieu que la Division adresse au régiment 6 et au groupe d'artillerie de montagne 1, lequel est également détaché de la Division à la fin de cette année.

Le colonel Morand se déclara tout particulièrement aussi l'interprète du commandant de la Division pour dire que les troupes valaisannes quittent la Division la tête haute et avec la satisfaction du devoir accompli.

Le colonel Morand tint encore à dire à sa troupe combien personnellement il a été flatté et touché des nombreux éloges qui lui sont parvenus de tous côtés pour la façon impeccable dont le régiment 6 a défilé devant les plus hautes autorités militaires du pays et les officiers militaires étrangers à l'occasion des dernières manœuvres de la Division.

M. Morand ajouta qu'en entendant ces félicitations, son cœur de patriote valaisan avait tressailli d'une légitime fierté : celle d'avoir été à la tête d'un si beau corps de troupe.

En terminant, le colonel Morand fit ressortir la belle mission qu'aura désormais le régiment 6 dans la nouvelle brigade de montagne 10, puisqu'il assurera la défense immédiate du pays valaisan. Il exprima aussi sa confiance en la valeur de cette troupe qui saura former un rempart solide à nos frontières.

* * *

La fanfare joua ensuite l'« Hymne au drapeau », puis ces emblèmes passèrent selon le rite traditionnel devant la troupe avant de partir escortés par la compagnie d'honneur — commandée par le capitaine Héritier (bataillon 88) — prendre leur place au Palais du Gouvernement.

Ce fut, dès lors, la rentrée des bataillons dans leurs cantonnements respectifs.

La soirée en ville de Sion fut fort animée. La fanfare du 11, sous les ordres du sergent trompette Roduit de Saillon, donna un concert fort apprécié sur la terrasse de l'Hôtel de la Paix.

Samedi dans la matinée eut lieu le licenciement. Tous nos soldats sont satisfaits des manœuvres, qui resteront comme une date mémorable dans les annales militaires de notre pays, car elles permettent de conclure que le patriotisme est encore heureusement bien vivant parmi nos soldats, auxquels on peut sans hésiter appliquer les récentes paroles de M. Minger : « Avec de tels hommes, la prise de la Suisse ne sera pas une simple promenade militaire. »

La saison touristique

se prolonge de façon fort heureuse pour notre industrie hôtelière et notre commerce en général, ceci malgré le temps peu favorable de ces jours-ci.

Ainsi, dimanche, Martigny a reçu la visite de deux autocars contenant des agriculteurs venant du Bas-Rhin et qui ont visité les domaines de la Sarvaz et du Grand Brûlé sous la direction de M. Joseph Spahr, conseiller communal à Sion.

Lundi soir, les Hôtels Kluser à Martigny ont reçu la visite d'une importante caravane de touristes italiens ainsi que du directeur de l'Agence des C. F. F. à Rome et de M. et Mme Jaeger, ministre de Suisse à Vienne.

MONTHEY

Décisions du Conseil communal

Le Conseil ratifie les autorisations suivantes accordées par son Bureau :

a) à M. Etienne Multone de construire un garage à la villa Dufour ;

b) à Mme Antoinette Trivelli de construire un garage sur sa propriété au Tovex ;

c) au Football-Club de construire des vestiaires sur son terrain Au-delà du Pont.

— Le Conseil désigne comme suit la Commission communale de surveillance de la loi sur la protection ouvrière :

MM. Delacoste Maurice, président ; Carraux An-

— Pourquoi ?

— Vous le savez bien, dit-elle avec impatience, cela va faire des histoires, venir aux oreilles de ma mère !

— Ils sont donc de vos relations ? demanda Etienne surpris.

— Oui... non, c'est-à-dire...

— Enfin, vous les connaissez ?

— Ce sont des amis du colonel, dont ma mère tient la maison.

— Et vous craignez qu'ils lui disent ?...

— Justement ! Ah ! que j'ai donc été sotté et imprudent ! fit-elle énervée. On se croit en sécurité !... Paris est un grand village !

— Et puis, dit Etienne pour la calmer, quand ils auraient remarqué qu'un officier vous accompagnait ? Il peut être un de vos parents, tout le monde aujourd'hui porte l'uniforme. Ils ont pu me prendre pour un de vos frères.

— Ils les connaissent ! Tenez, appelez vite un taxi, je ne veux plus me montrer avec vous dans les rues de Paris.

Il obéit pour apaiser son émotion. Elle était rouge, les lèvres serrées, le front contracté.

— Il est si tôt ! lui dit-elle... c'est dur de nous quitter déjà. Voulez-vous que nous nous fassions promener un peu ?

Elle acquiesça par son seul silence, et il indiqua au chauffeur un point éloigné.

Alors, dans la voiture, la sentant encore crispée, il lui prit les mains.

— Marie-Rose, dit-il doucement, est-ce ainsi que nous passerons les derniers moments de cette heureuse journée ?

Ces mots la rappelèrent à elle-même.

toine ; Luy Charles ; Friedrich Ernest ; Allenbach Adolphe ; Colombara Pierre ; Chappex Eugène.

— Il vote des félicitations et des remerciements à l'adresse des personnes qui ont procédé au sauvetage de quatre jeunes gens à la Dent Jaune, en particulier de MM. Charles Bauer, André Bernard, Fabien Avanthay, et charge son Bureau d'entreprendre des démarches pour obtenir au profit de ceux qui se sont particulièrement distingués la médaille Carnégie.

— Le Conseil donne pleins pouvoirs à son président et à la Commission forestière pour adjuer la coupe de 1500 m³ de bois en grume accordée à la Commune dans la forêt de Draversay.

Monthey, le 8 septembre 1937. L'Administration.

La Fête champêtre

organisée par l'Harmonie de Monthey fut contrariée par le mauvais temps et le froid, surtout le samedi soir. Mais on nous dit que dimanche, tout marcha à souhait et que l'entrain et la gaieté ne cessèrent de régner et que le concert fut des plus réussis.

MARTIGNY

Nécrologie

Aujourd'hui, mardi, une nombreuse affluente de parents et connaissances a accompagné à sa dernière demeure Mme Euphrosine Charles, née Vadi, emportée après une courte maladie, à l'âge de 72 ans.

Des quatre filles et deux garçons de feu l'entrepreneur Alexandre Vadi, à la rue de la Délèze, c'était la dernière survivante de la famille.

La regrettée défunte était l'épouse de M. Ernest Charles et mère de quatre enfants dont M. Henri Charles, directeur des télégraphes et téléphones de Martigny.

Avec Mme Euphrosine Charles s'en va une épouse et une maman qui laissera beaucoup de regrets.

Nous prions toute la famille que cette perte jette dans l'affliction, d'agréer l'expression de notre sincère sympathie.

A l'« Etoile » : le « Capitaine Blood »

Ce n'est pas exagéré de dire que « Capitaine Blood » a obtenu un succès foudroyant à Martigny.

A la demande de quelques personnes qui n'ont pu se rendre cette semaine au « Royal », une dernière séance aura lieu ce soir, mardi, à l'« Etoile ».

Allez voir « Capitaine Blood ». C'est un des films les plus passionnants qu'il vous aura été donné de voir.

Au Comptoir de Lausanne

(Suite de la page 4).

et de M. Louis Couchepin, juge fédéral ; 14 h. 30 : Productions par les groupes costumés ; 15 h. 30 : Grand Restaurant : Concert par l'« Avant-Garde » (clairons et tambours) ; 17 h. : Grand Restaurant : Concert par l'« Estudiantina « Choralia » ; 20 h. 30 : Concert par la fanfare « L'Avenir » de Lausanne.

(Voir vendredi la suite du programme.)

HALLE IX — Stand 953

La fabrique de Fourrures B.-D. Benjamin
13, rue Haldimand, à Lausanne

fait des prodiges. Elle expose cette année au Comptoir Suisse au Stand 953, Halle IX Arts et Métiers, une superbe collection de manteaux, paletots, renards et garnitures, travaillés suivant les derniers modèles de Paris. Ses prix sont tellement avantageux qu'ils battent ceux de n'importe quelle concurrence étrangère. En achetant à la fabrique de Fourrures Benjamin, non seulement vous faites une bonne affaire, mais aussi vous encouragez l'industrie nationale et vous évitez du chômage à nos braves ouvriers.

Chères lectrices, ne manquez pas d'aller voir l'exposition de FOURRURES BENJAMIN.

HALLE I — Stand 175

A. Carestia, agencements de magasins

Cette maison est très connue par ses belles installations modernes et pratiques aux prix les plus bas. Nombreuses références pour des installations à Sierre, Sion et Martigny, qui peuvent être visitées sur simple demande. Cette maison établit des projets et devis sans frais.

Bar Unic, Rue Centrale 8

En sortant du Comptoir, avant de reprendre votre train, quelques quarts d'heure de délassement vous feront emporter un bon souvenir de votre visite à Lausanne, mais où ? Au Bar Unic, Rue Centrale 8. Concert tous les jours.

— Pardonnez-moi, fit-elle, cette contrariété a été si vive que je n'ai pas su la surmonter.

Et son charmant sourire revint éclairer son gracieux visage.

Mais une gêne demeurait entre eux, causée, chez elle, par son dépit d'avoir été vue avec Etienne, et, chez lui, par la sensation que cette aventure augmentait encore le secret qui entourait Marie-Rose. Il se reprochait, à part lui, de ne point l'avoir assez questionnée sur elle. Il n'était plus possible de le faire, dans l'état de surexcitation où elle se trouvait. Il fallait remettre ces interrogations discrètes au lendemain. Mais, le lendemain, consentirait-elle à le revoir ?...

Il le lui demanda, en hésitant un peu, mais sans vouloir paraître douter de son assentiment. Elle sembla absolument désemparée.

— Oui, demain, dit-elle, demain je comptais bien vous revoir, mais si... ces messieurs ont prévenu maman... que dira-t-elle d'une nouvelle sortie ? Et même s'ils ne le font pas, m'exposer à d'autres rencontres...

— Vous êtes donc tellement connue à Paris ? fit Etienne persifleur.

— Non, mais, vous l'avez vu, il suffit d'une occasion... Vous partez à quelle heure ?

— Ah ! ne vous occupez pas de mon départ, bien que vous sembliez le souhaiter, méchante !

— Ne dites pas cela, fit-elle vivement, et, d'ellemême, lui prenant la main, j'aurais été si heureuse de passer cette journée avec vous, mais où ?

— Priez miss Strong de nous recevoir chez elle.

— Ah ! c'est impossible ! s'exclama Marie-Rose.

— Pour quelle raison ?

— Elle ne demeure pas seule.

(A suivre.)

ÉTRANGER

Un attentat terroriste à Paris

DEUX BOMBES DETRUISENT DEUX IMMEUBLES ET FONT DEUX MORTS

Dans la nuit de samedi à dimanche, une formidable explosion s'est produite tout d'abord à la rue de Presbourg, No 4, au siège de la Confédération du patronat français, puis rue Boissière, au 41, au siège du groupe des industries métallurgiques et connexes de la région parisienne.

Rue de Presbourg, toute l'aile droite de l'hôtel particulier occupée par la Confédération du patronat français a été détruite. La rue est complètement obstruée par les débris projetés à la suite de l'explosion. Deux gardes de paix qui se trouvaient sur le trottoir de l'immeuble au moment de l'explosion ont été ensevelis sous les décombres et ont succombé.

Quant à la rue Boissière, tout l'intérieur de l'immeuble est détruit. L'explosion s'est produite dans la cage d'escalier et toutes les vitres ont été brisées. Là on n'a pas à déplorer de victimes, mais les dégâts sont importants.

Les premiers résultats de l'enquête ont permis d'établir ainsi les faits qui ont précédé l'explosion.

A 18 h. 30, un livreur remit au concierge de la rue de Presbourg une caisse contenant, dit-il, du tissu, et pria le concierge de la remettre au vice-président de

la Confédération, le baron Petit. Le concierge Bals se chargea de cette caisse et la mit dans sa loge près de la cheminée. A 22 heures, il fut réveillé par l'explosion et n'eut que le temps de s'enfuir.

Rue Boissière, par contre, la caisse dut être posée par le livreur dans les escaliers, étant donné que cet immeuble n'a pas de concierge.

Les deux caisses contenaient un dispositif semblable et réglé pour la même heure. C'est, en effet, à quelques minutes d'intervalle que les deux explosions se produisirent, rue de Presbourg et rue Boissière.

Le gouvernement français et la police font d'actives recherches pour trouver l'auteur de ces attentats. Une prime de 100.000 fr. est offerte aux personnes qui pourraient fournir d'utiles indications dans ce sens.

La C. G. T. et toutes les organisations ouvrières protestent énergiquement contre de semblables méfaits.

Mort du président Mazaryk

Ce matin, mardi, à 3 h., est décédé à Prague, d'une pneumonie, l'illustre président de la république tchécoslovaque, M. Mazaryk, âgé de 87 ans, qui créa l'indépendance de son pays.

Faute de place, nous devons renvoyer plusieurs articles.

Les matches de dimanche

Monthey bat Soleure, 1-0

(De notre correspondant de Monthey)

Ce match, joué par un temps plutôt maussade, devant quelque trois cents personnes, s'est déroulé sous les ordres très compétents de M. Luchini, de Genève, et fut très correct d'un bout à l'autre.

Le jeu fut sensiblement égal. Les Soleurois, cependant, cherchèrent plus souvent le but. A la vingtième minute de la reprise, Jacquier, sur une bonne passe de Barras, marquera le seul but de la partie.

La formation de la ligne d'avants de Monthey laissa, à notre avis, un peu à désirer et nous avons vu Donnet, qui joue d'habitude au centre, tenir la place de l'ailier droit et ne rien pouvoir faire.

La rentrée de Barman permit heureusement de remettre en avant Jacquier.

Ces deux points sont enfin un réconfort non seulement pour l'équipe et ses dirigeants, mais aussi pour le public montheyais.

Cette partie fut précédée du match Monthey-Martigny (junior). Les visiteurs surprisrent les petits Montheyens pendant la première partie où ils marquèrent 4 buts de belle venue alors que Monthey entraînait un penalty.

En 2me ligue, groupe II,
Lausanne II-Martigny I, 1-1
Dimanche, les deux équipes actives du Martigny-

Sports entraient en lice pour leur championnat respectif en 2me et 4me ligue.

Martigny I affrontait à la Pontaise les excellentes réserves du Lausanne-Sports. Après un match équilibré, les Lausannois parvinrent finalement à un partage des points, Martigny ayant mené jusqu'à 4 minutes de la fin par un but de Moret III. L'équipe travailla très activement et mérita amplement son demi-succès.

Pendant que leurs aînés remportaient ainsi un premier point précieux à l'extérieur, les équipiers de Ilme défaisaient au Stade leurs adversaires, en l'occurrence Sion II, après une partie âpre et disputée. Sion rendit d'abord le 1er but de Richard et le repos survint ainsi sur le 1-1. Mais en seconde mi-temps, un nouveau tir foudroyant de Richard fit pencher la balance du côté grenat et un 3me but concrétisa les louables efforts des locaux qui jouèrent avec un cœur admirable.

Voici les formations des équipes de Martigny :

I : Rouiller VI; Nicollat, Haldimann I; Chappaz, Romagnoli, Giroud; Balma, Délez, Moret III, Chap-pot, Dorsaz.

II : Petoud; Rouiller V, Vaudan, Grandmoulin, D'Andres II, Morard; Richard, Farquet, Sidler, Rigoli, D'Andres I.

En match amical, comme lever de rideau de Monthey I-Soleure I, les juniors martignériens ont confirmé leur succès du dimanche précédent (7-1) en battant les juniors montheyens par 4-1. Onir.

A LOUER

1. Sur la Place de Martigny, dans anc. Maison Morand - Pasteur :
1 Magasin avec appartement et plusieurs petits magasins.

2. Dans Immeuble de la Banque Tissières :
1 grand appartement moderne,
1 appartement moyen moderne,
1 grand magasin,
plusieurs garages.

Conditions très modérées.
S'adresser à BANQUE TISSIÈRES.

MAROCAINES
50 cts. LA MEILLEURE
LA PREMIÈRE *Vautier* la cigarette populaire

ETOILE
Ce soir Mardi, Dernière séance
Capitaine Blood
Un succès foudroyant

Propriétaires pour vos **DÉFONCEMENTS**
à la **Pelle mécanique** adressez vous à
Devis sur demande et facilités de paiement **A. BUSER, Martigny**
Matériaux de Construction

N'employez contre le **GOITRE**
gros cou, glandes que notre friction antigoitreuse "Strumason". Le succès est prouvé par de nombreuses attestations reçues. Prix : le flacon fr. 5.-, le demi-flacon fr. 3.-
Expédition discrète par la **Pharmacie du Jura**
BIENNE

Pour se mettre en ménage !
Affaire intéressante :
J'offre à VENDRE, faute d'emploi, une **CHAMBRE à coucher**, à bas prix. S'adresser à Carruzzo René, Chamoston.
Imprimerie J. PILLET

MAX CRITTIN
notaire
CHAMOSON

ABSENT
Jusqu'à fin octobre, bureau ouvert le samedi après-midi seulement.
Téléphone No 41.404

Cercueils - Couronnes
livrables de suite
Ph. ITEN
Tél. 61.148 MARTIGNY
Agent des Pompes funèbres générales S. A.

A LOUER
plusieurs appartements
de 3 et 4 chambres, avec salle de bains, cave, gale-tas, jardin. — S'adresser à M. Walter Hangartner, directeur, Martigny-Ville.

A vendre d'occasion
excellent **PRESSOIR** américain, 50 brantées, ainsi qu'un **déchargeoir** neuf (mélèze) contenance environ 1000 litres. S'adr. à M. Donat MAYE, ancien conseiller, CHAMOSON.

Jeune fille 17 à 20 ans
On en demande une comme aide au ménage et à l'appartement. Occasion d'apprendre la cuisine soignée. Pas de campagne. Entrée de suite ou à convenir. - Faire offres à BOVEY-JAYET, négociant, Granges-Marnand.

On demande **Jeune FILLE**
active et de confiance, présentant bien, sachant cuisiner, pour la tenue d'un ménage simple. S'adres. au journal sous R2143.

Renée Morand Martigny
possédant diplômes français et langues étrangères (allemand, anglais, italien) donne **leçons particulières**

Les Petites Annonces
obtiennent le succès désiré!

Machines à tricoter
On cherche à acheter machines à tricoter 5er, 6er et 7er, gauche-gauche, en bon état.
Offres sous T. 8763 Y., à Publicitas Berne.

On échangerait contre terrain, denrées diverses,
Machine à tricoter
Super-buit, marque Dubied, neuve. Faire offres par écrit sous chiffres O. F. 11688 M à Orell Füssli-Annonces, Martigny.

A vendre **Piano**
superbe
électrique et à main, état de neuf garanti, échangerait contre terrain, denrées Faire offres par écrit sous chiffres O F 11688 M. à Orell Füssli Annonces, Martigny.

Domestique
connaissant tous travaux de campagne, demandé tout de suite. 20 fr. par mois, vie de famille. S'adr. au journal Le Rhône Sion, sous R2142.

Occasion!
Cassette en fer **incombustible**
Hauteur 0,15, long. 0,36, largeur 0,23 cm. Poids: 16 kg. PRIX: Fr. 90.-
Ecrire **F. Tauxé** Malley, Lausanne

L'ALLEMAND
garanti en 2 mois, l'italien en 1. Cours de toute durée, à toute époque et pour tous. Prép examens emplois fédéraux en 3 mois. Dipl. langues et commerce en 3 et 6 mois. Prospectus,
Ecole Tamé BADEN 4
ON DEMANDE
6000 fr.
sur hypothèque fer PANG. Adresser les offres sous chiffres R 2128 au journal "Le Rhône, Sion.

30 SEPT. TIRAGE FINAL
irréversible

Loterie Fribourgeoise

Entendez-vous avec des collègues pour l'achat d'une série complète de billets de la Loterie Fribourgeoise à fr. 100.-. Chaque série comprend au moins un gagnant garanti.

1 billet fr. 10.-, 1/2 billet fr. 5.-.
Port 40 cts., liste du tirage 30 cts. Paiement comptant des lots sans aucune retenue fiscale. Commandez par simple versement au **compte postal II a 1590 Fribourg** en mentionnant au verso du formulaire l'objet de votre commande. — La Loterie Fribourgeoise est la seule qui jouisse de la garantie financière de l'Etat, elle est la plus rapide des loteries : ayant débuté en avril, elle prend fin le 30 septembre déjà. Assurez votre chance : prenez vos billets sans tarder. Le jour du tirage approche rapidement et la réserve de billets diminue très vite.

Lots de 200 000, 100 000, 50 000
2 x 20 000, 6 x 10 000, 10 x 5 000
100 x 1000, 200 x 500, etc.
Au total 21 321 billets gagnants pour 1 million.

Cours commerciaux régionaux
sous les auspices de la **Société Suisse des Commerçants**
(Association Suisse des Employés de Commerce et de Bureau)
Section de Martigny

Ouverture : Mardi 21 septembre

Branches : Français, Allemand, Anglais, Italien, Droit commercial, Comptabilité, Arithmétique, Géographie économique, Sténographie, Dactylographie, Correspondance commerciale, Instruction civique, Economie publique

Finance d'inscription pour chaque cours :

Membres actifs	fr. 5.-
Membres passifs et leurs enfants :	
1er cours	10.-
2me	15.-
3me	20.-
Autres personnes :	
1er	15.-
2me	20.-
3me	25.-
Apprentis de commerce et de banque : versement unique	12.-

Finance de garantie, Fr. 5.- (rembours. à la fin du cours)
Bureau : Jeudi et Vendredi, 16 et 17 septembre, de 20 à 21 h., au local, à l'anc. Hôtel Clerc, 1er étage. Martigny-Ville.
Pour Monthey, s'adresser à M. le Professeur Fallet.

Jeune fédéral 19 septembre
Journée Valaisanne 20 sept.

CARS du MARTIGNY-EXCURSIONS
Martigny-Lausanne
et retour, fr. 5.- Tél. 61.071

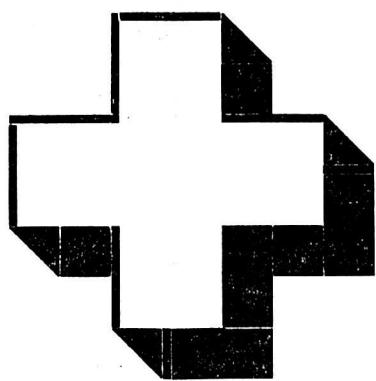
A VENDRE
Pommes de terre
de consommation et d'affouragement, par toutes quantités ● S'adresser au **Domaine de la SARVAZ S. A.** SAILLON-CHARRAT
Téléphones :
SAILLON : No 62.389. CHARRAT : Nos 62.082-62.019

Marc CHAPPOT Ebénisterie-Menuiserie
Martigny-Ville Tél. 61.413
représentant des **Pompes funèbres Arnold, Morges**
CERCUEILS simples et de luxe
COURONNES
Maison valaisanne
Transports internationaux

COMPTOIR SUISSE

● HONNEUR AU TRAVAIL NATIONAL ●

● FAVORISEZ L'INDUSTRIE DU PAYS ●



DU 11
AU 26
SEPTEMBRE
1937

DU 11
AU 26
SEPTEMBRE
1937

Au Comptoir Suisse de Lausanne Programme des manifestations

(Le programme des journées de demain mercredi et après-demain jeudi a paru dans le « Rhône » de vendredi.)

Vendredi 17 septembre :

8-18 h. : Ouverture des halles d'exposition ; 8-12 h. : Marché-concours de taureaux et taurillons ; 9-11 h. : Cours pour voyageurs de commerce (Halle I, salle 2me étage) ; 14-18 h. : Assemblée génér. de l'Association suisse des professeurs d'agriculture et des ingénieurs-agronomes (Salle bleue) ; 15-17 h. : Cours pour voyageurs de commerce (Halle I, salle 2me étage).

Samedi 18 septembre :

Journée des Costumes romands.

8-18 h. : Ouverture des halles d'exposition ; 16-18 h. : Marché-concours de petit bétail ; 9-11 h. : Cours pour voyageurs de commerce (Halle I, salle 2me étage) ; 10 h. : Assemblée de la Fédération vaudoise des entrepreneurs (Salle bleue) ; Assemblée de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, section vaudoise (Presbytère) ; 12 h. 30 : Grand Restaurant : Banquet de la Fédérat. vaudoise des entrepreneurs ; Concert par la « Lyre » de Montreux ; 13 h. 30 : Concert des Costumes romands (Matinée) ; Fragments du Festival « Images » du Tir cantonal de Montreux, 1936, de M. Maurice Budry. Soli, chœurs, rondes, ballets (400 exécutants). Direction : M. Carlo Bolter, prof. ; 14-16 h. : Séance de la Commission romande du moût et cidre doux (Presbytère) ; 15-17 h. : Cours pour voyageurs de commerce (Halle I, salle du 2me étage) ; 20 h. 30 : Seconde audition du Concert des Costumes romands (Entrée spéciale : 1 fr.) ; Festival « Images » du Tir cantonal de Montreux, 1936, de M. Maurice Budry. Soli, chœurs, rondes, ballets, accompagnés par la « Lyre » de Montreux (450 exécutants) ; Direct. : M. Carlo Bolter.

Au Comptoir Suisse de Lausanne Programme des manifestations

Dimanche 19 septembre :

Journée du Jeune fédéral. (Ouverture à midi.) 12-18 h. : Ouverture des halles d'exposition ; 12-18 h. : Marché-concours du petit bétail ; 12 heures : Championnat suisse des 50 km. de marche, organisé par la section de marche du Stade de Lausanne. Arrivée des concurrents au Comptoir Suisse (porte nord) ; Rallye suisse de Cyclo-tourisme, sous le patronage de l'Union cycliste suisse, du Schw. Radfahrer-Bund et du Touring-Club suisse ; A partir de 11 h. 30, arrivée des participants au Rallye de Cyclo-tourisme ; Opérations de contrôle et de classement par le jury ; A 17 h. : Distribution des prix et récompenses (Salle bleue) ; 15 h. : Séance de la corporation des maîtres-peintres d'enseignes et décoration de Lausanne et canton (Salle des commissions).

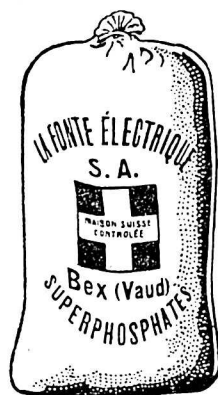
Lundi 20 septembre: JOURNEE VALAISANNE

avec le concours de l'Harmonie municipale de Monthey, des Fifres et tambours du Val d'Anniviers, du groupe en costumes d'Evolène, et du groupe des Vieux costumes de Sion.

8-18 h. : Ouverture des halles d'exposition ; 8-18 h. : Marché-concours de petit bétail ; 9 h. 50 : Arrivée des participants à la Journée valaisanne en gare de Lausanne; montée à Beaulieu ; 10 h. : Assemblée de Union suisse d'achat Olten - Usego (Salle bleue) ; 12 h. 30 : Grand Restaurant: Banquet de l'Union suisse d'achat (Usego) ; Banquet officiel de la Journée valaisanne ; Concert par l'Harmonie municipale de Monthey ; A l'issue du banquet : Discours de M. de Chastanay, conseiller d'Etat, représentant de l'Etat du Valais, du délégué du Gouvernement vaudois (Voir la suite du programme en page 3).

Agriculteurs, un seul engrais :

le Super-Triple de Bex



COMPTOIR DE LAUSANNE
HALLE IV - STAND 618

BRASSERIE - RESTAURANT DU GRAND CHÊNE • Lausanne

Tea - Room - Bar

MENUS depuis 2.75
PLATS spéc. dp. 2.20

Restaurant Bains de Bellerive
Hottinger & Baumgartner

Pour bien manger :

CAFÉ-RESTAURANT DU COMMERCE

Au centre de LAUSANNE
Rue Pichard, Montée St-Laurent, tél. 32.118

Bien connu pour ses Spécialités italiennes
MENU de 2.50 à 3.50 ● Chambres à prix modérés
Se recommande : N. Oesterreich

Fabrique de

FOURRURES

B. D. Benjamin, Lausanne

Notre collection 1937 fait sensation par sa richesse, sa diversité et ses prix vraiment inespérés. Malgré la hausse, nous sommes arrivés, grâce à notre puissance d'achat et à notre méthode rationnelle de fabrication à établir des modèles très élégants dans les plus belles fourrures à des prix qui vous étonneront par leur modicité.

Manteaux - 3/4 - Capes et collets
Renards - Cravates et tours de cou

VISITEZ notre exposition au Comptoir Suisse
Halle 9 - Stand 953 - Arts et Métiers

BENJAMIN - Un des plus gros importateurs
de renards argentés en Suisse
13, Rue Haldimand

Agencement de Magasins

POUR TOUS
COMMERCES

A. CARESTIA
LAUSANNE

Bureau et Usine à Malla, près Lausanne

Visitez notre Stand 175, Halle I

Catalogues et devis sur demande

Protégeons l'Industrie Nationale!

Valaisans qui allez au Comptoir de Lausanne, ne manquez pas de visiter l'exposition de **Frigorrex S. A.**, Lucerne, maison exclusivement suisse d'ancienne renommée.

HALLE I STAND 162

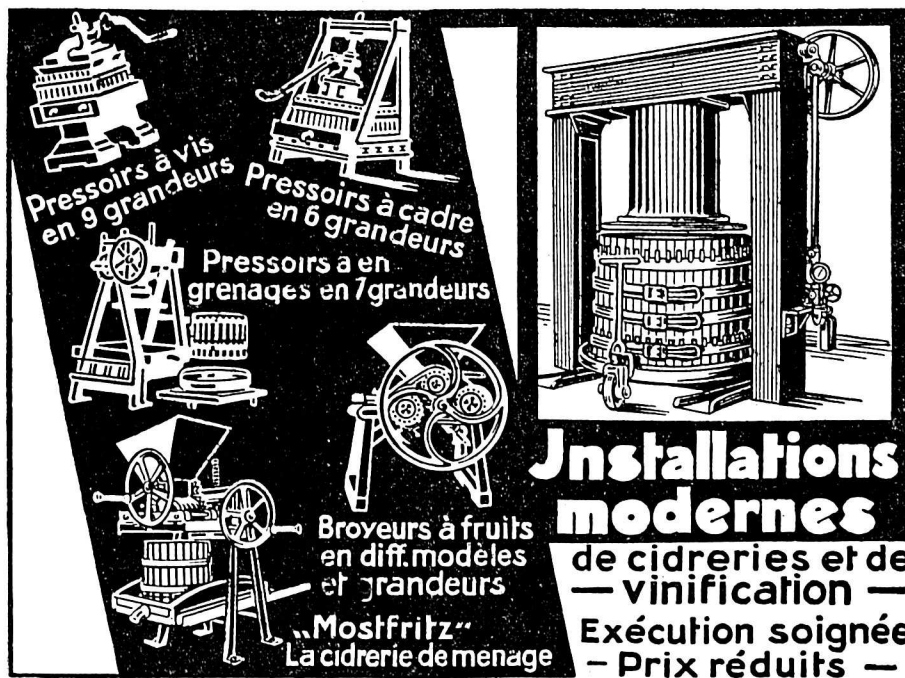
Frigorrex

FRIGORREX S. A., LUCERNE
Baerenhof, Tél. 22.208

LE ROI DES FRIGORIFIQUES

Succursale de Lausanne : 25, AVENUE D'OUCHY, Téléphone 31.951

Représentant régional : **G. Couchepin**, Ing.-Chimiste,
Martigny-Bourg - Tél. 61.259



Installations modernes

de cidreries et de
— vinification —
Exécution soignée
— Prix réduits —

Ateliers de construction **BUCHER-GUYER** Niederweningen, Zurich

Hôtel des Palmiers

Lausanne près Gare

A la Brasserie-Restaurant
Menus à prix fixe
A l'authentique Carnotzet du pays
Rôtisserie et Grill perfectionnés

NOS VINS RÉPUTÉS: Yvorne, Dézaley,
Mollignon, Johannisberg, Ermitage, Dôle, etc.
H. HUG, dir.

A Lausanne, pendant le Comptoir

Voulez-vous passer une SOIRÉE agréable?
ALLEZ AU

Bar UNIC

Lausanne Rue Centrale 8

CONCERT-ATTRACTIONS tous les jours,
matinée et soirée. Vous ne le regretterez pas!
EUG. RENNER

Demandez de préférence le BOCAL VERT



des
Verreries
DE ST. PREX VAUD

Le verre vert conserve aux fruits
et légumes leur couleur naturelle

L'engrais le plus puissant

LA POTASSE

fertilise toutes les terres et fait les belles récoltes

Tous renseignements sont donnés gratuitement par
KALI S.A. Hirschengraben 2, BERNE